



Document explicatif Budget 2020



CONTENU

P. 2

Mot du maire
Prévisions budgétaires 2020

P. 3

Nouveau rôle d'évaluation foncière
Sommaire du compte de taxes

P. 4

Analyse de la taxation
Programme triennal d'immobilisations

MOT DU MAIRE



Il me fait plaisir de vous présenter le fruit de notre travail réalisé en fin d'année 2019 en prévision du budget 2020. C'est aux termes de plusieurs réunions de travail, différentes discussions avec les membres du conseil et appuyé par le personnel administratif que nous avons adopté les prévisions budgétaires 2020 ainsi que le programme triennal d'immobilisation (2020-2021-2022) lors de la séance extraordinaire tenue le 2 décembre dernier.

En feuilletant ce document, vous retrouverez les principaux éléments du budget ainsi que le sommaire du compte de taxes 2020.

En espérant que ce document saura répondre à vos questions, je vous invite à communiquer avec la direction pour toute question additionnelle.

Marc Dubeau, Maire

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Revenus	Prévisions budgétaires (\$)	
	2019	2020
Taxes foncières et tarification	1 345 798	1 369 940
Paiement tenant lieu de taxes	103 217	107 276
Services rendus	14 240	24 540
Impositions de droits	73 757	140 154
Amendes et pénalités	1 500	1 500
Intérêts (arrérages)	5 500	8 000
Autres revenus	480 405	482 220
Transferts	47 509	140 421
Total des revenus	2 071 926	2 274 051

Dépenses	Prévisions budgétaires (\$)	
	2019	2020
Administration générale	486 918	512 029
Sécurité publique	221 917	230 353
Transport routier	518 051	616 115
Hygiène du milieu	320 035	366 149
Santé et bien-être (OMH)	2 000	3 000
Aménagement et urbanisme	91 003	98 586
Loisirs et culture	220 432	232 464
Frais de financement	77 850	78 055
Sous-total des dépenses	1 938 206	2 136 751
Conciliation à des fins fiscales		
• Remboursement capital	162 224	137 300
• Surplus accumulé affecté	-	-
• Fonds carrières/sablières	(28 504)	-
Sous-total des affectations	133 720	137 300
Total des dépenses	2 071 926	2 274 051

Ces tableaux comparent les revenus et les dépenses pour l'année 2020. Nous attirons votre attention sur les postes budgétaires ayant des différences plus marquées entre les montants prévus en 2019 vs ceux de 2020. Ce phénomène s'explique en partie par le **redressement** de certains **postes budgétaires** selon les subventions que nous prévoyons recevoir et par le fait même aux dépenses reliées. Malgré ce fait, il y a tout de même des ajustements nécessaires en lien avec l'inflation et qui amène une augmentation des dépenses.

À noter que les revenus générés par la centrale Hydro-Canyon sont estimées à **234 500\$** pour la prochaine année.

NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Un **nouveau rôle d'évaluation** foncière est maintenant en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020. Ce rôle d'évaluation sera effectif pour les trois prochaines années, soit **2020-2021 et 2022**.

À cet effet, un avis de dépôt du rôle à été donné le 31 octobre 2019 mentionnant que les contribuables peuvent consulter ce rôle d'évaluation à l'hôtel de ville de la Municipalité de Saint-Joachim.

Sachez que si vous croyez que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, vous êtes dans le droit de faire une demande de révision. Pour être recevable, votre demande doit :

- ✚ Être déposée sur place avant le **1^{er} mai 2020** auprès de la MRC de la Côte-de-Beaupré ou à la Municipalité de Saint-Joachim ;
- ✚ Être accompagnée du **formulaire complété** ;
- ✚ Être accompagnée de la **somme d'argent** requise à l'article 4.5 du Règlement n° 97 de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

SOMMAIRE DU COMPTE DE TAXES

Taux de taxation	2019	2020	Écart
(/100\$évaluation)			
Foncière générale	0,5375	0,5528	0,0153
Taux SQ	0,0786	0,0775	-0,0011
Taux sur immeubles non résidentiels	1,6175	1,6328	0,0153
Ordures			
Résidentiel (\$/unité)	124,29	124,91	0,62
Commerce (\$/unité)	190,61	191,56	0,95
Spécial (\$/unité)	745,8	749,53	3,73
Eau potable			
Résidentiel (\$/unité)	140,37	166,83	26,46
Commerce (\$/unité)	178,12	211,69	33,57
Ferme (\$/unité)	224,12	266,35	42,23
Assainissement des eaux			
Résidentiel (\$/unité)	226,16	164,32	-61,84
Résidentiel avec commerce	339,24	246,48	-92,76
Commerce	339,24	369,72	30,48
Terrain	45,23	32,86	-12,37
Collecte sélective			
Résidentiel (\$/unité)	47,96	39,38	-8,58
Commerce (\$/unité)	47,96	39,38	-8,58
Taxe secteur			
Secteur village (eau) (\$/100\$)	0,0093	0	-0,009

ANALYSE DE LA TAXATION

Le tableau précédent compare les taux de taxation ainsi que les tarifications aux services pour les années 2019 et 2020. Trois (3) éléments nécessitent une attention particulière, soit la tarification pour **l'eau potable**, **l'assainissement des eaux usées** et la **taxe de secteur**.

Tout d'abord, la **tarification sur l'eau potable** a augmenté en 2020 en raison de la nécessité de réaliser une analyse de vulnérabilité des sources destinées à l'alimentation en eau potable exigée par le gouvernement à toutes les municipalités ayant une source d'eau alimentant plus de 500 personnes. Les coûts de cette analyse s'élèveront, selon les offres de services, à environ 45 000\$. Malgré le fait que le gouvernement offre une subvention pour réaliser l'analyse, il reste que cette dernière est largement insuffisante pour couvrir tous les frais. Pour de plus amples renseignements sur le sujet, nous vous invitons à consulter le «Guide de réalisation des analyses de la vulnérabilité des sources destinées à l'alimentation en eau potable au Québec à l'adresse suivante :

www.environnement.gouv.qc.ca/eau/prelevement/analyse-vulnerabilite.htm

En ce qui a trait à **l'assainissement des eaux**, nous connaissons actuellement une diminution de la tarification, car les règlements d'emprunts sont maintenant terminés. Désormais, seules les propriétés ayant le service d'égout paieront pour les frais liés aux opérations ainsi qu'à l'entretien.

Pour terminer, le règlement d'emprunt qui générerait une **taxe de secteur** pour des travaux liés à l'eau potable dans le secteur village est maintenant terminé. Les propriétés concernées ne verront plus cet onglet sur leur compte de taxes en 2020.

À noter que les comptes de taxes seront transmis dans la semaine du 24 février 2020.

PROGRAMME TRIENNTAL D'IMMOBILISATION

2020

- Réfection de la route des Carrières (630 000\$)
- Réfection du ponceau (route des Carrières (25 000\$))
- Lumières de rue DEL (70 000\$)

2021

- Réfection aqueduc et chaussée-chemin du Cap-Tourmente sud (495 950\$)

2022

- Réfection aqueduc et chaussée-rue Blondelle (273 750\$)



Municipalité de Saint-Joachim

172, rue de l'Église, Saint-Joachim
418-827-3755
418-827-8574
reception@saintjoachim.qc.ca
Retrouvez-nous sur le Web :
saintjoachim.qc.ca

